

Il recevra, pour ce service, une indemnité, non soumise à retenue, calculée à raison de 1500^f à partir du 1^{er} 7^{br} 1888

26 8^{br} 88
M. Chevallier
Suppléant

M. Chevallier (Joseph) est nommé Préparateur de Minéralogie à la faculté des Sciences de Nancy, en remplacement de M. Gérard. Gérard, demissionnaire.

Il recevra, en cette qualité, un traitement annuel de 1500^f à partir du 1^{er} 9^{br}

Fait le 26 8^{br} 1888
Signé: E. Lockroy

19 9^{br} 1888
M. Floquet
Apostrophe

Par arrêté du 19 9^{br} 1888, M. Floquet, membre du Conseil Général de la faculté, est nommé Attaché des Langues de la faculté des Sciences

Fait le 19 9^{br} 1888
Signé: E. Lockroy

21 10^{br} 1888
M. Grandjean (Joseph)

Arrêté
rectifié
Voie en face
Le traitement est
de 1000
et non de 1000

Par arrêté du 21 10^{br} 1888, M. Grandjean, au cours du 1^{er} Janvier au 31 8^{br} 1889, est accordé, pour cause de maladie, à M. Grandjean, professeur de Chimie agricole à la faculté des Sciences de Nancy.

Pendant la durée de ce congé, M. Grandjean recevra un traitement annuel de mille francs prélevés sur les crédits inscrits au Chapitre IV du Budget.

Signé: Lockroy

4 Janvier 1889
M. Minguis

Par arrêté du 4 Janvier 1889, M. Minguis, Licencié en Sciences, préparateur de Chimie générale à la faculté des Sciences de Nancy, est chargé à la dite faculté jusqu'à la fin de l'année scolaire 1888-1889

1^o des fonctions de Chef de Travail chimique.

2^o d'une conférence de Chimie analytique, en remplacement de M. Arth, Délégué dans d'autres fonctions.

M. Minguis recevra, en cette qualité, à partir du 1^{er} Janvier 1889 un traitement annuel de 2500 francs prélevés: Quinze cents francs sur les fonds inscrits au Chapitre VII; mille francs sur ceux inscrits au Chapitre VIII du Budget

Signé: E. Lockroy

4 Janvier 1889
M. Arth

Par arrêté du 4 Janvier 1889, M. Arth, Docteur en Sciences, est chargé jusqu'à la fin de l'année scolaire 1888-1889, à la faculté des Sciences de Nancy, des cours de Chimie